

Octobre 1998

SUITE DONNÉE AU PROGRAMME D'ACTION DE BEIJING :
QUESTIONNAIRE ADRESSÉ AUX GOUVERNEMENTS

Introduction

Le questionnaire ci-joint a été établi pour recueillir des informations auprès des gouvernements et pour faciliter l'établissement des rapports nationaux sur la suite donnée au Programme d'action de Beijing. Les renseignements fournis par les pays seront analysés, compilés, puis intégrés au rapport d'examen et d'évaluation approfondis que le Secrétaire général présentera en l'an 2000 à la quarante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme, ainsi qu'à la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui se tiendra à New York au Siège des Nations Unies en juin de la même année.

Plusieurs rapports seront établis en vue de cette session extraordinaire. Le rapport d'examen approfondi fera le bilan de l'action menée dans les différents pays depuis l'adoption du Programme d'action de Beijing, en se basant sur les résultats concrets. Il montrera les progrès réalisés et les insuffisances constatées, et indiquera les domaines dans lesquels il est particulièrement urgent d'agir et de prendre des mesures supplémentaires pour réaliser le Programme d'action. Un autre rapport contiendra des propositions de mesures et d'initiatives qui pourraient être envisagées lors de l'examen des perspectives d'égalité entre les sexes et de promotion de la femme au-delà de l'horizon 2000.

Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies établira ces rapports en puisant aux diverses sources d'information et de données statistiques dont il dispose et en se basant sur les renseignements obtenus grâce au présent questionnaire. Il consultera notamment les rapports nationaux établis par les gouvernements en vue de la Conférence de Beijing, les plans d'action nationaux concernant la suite donnée au Programme d'action, les rapports remis depuis 1995 par les États parties à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, et les nouvelles données que la Commission de la condition de la femme tire des examens des 12 domaines critiques qu'elle effectue depuis 1995. Les statistiques officielles de la Division de statistique de l'ONU, de la Division de la population et d'autres organismes des Nations Unies (OMS, OIT, UNESCO, etc.) seront également utilisées. Enfin, les bureaux des Nations Unies chargés d'assurer le suivi d'autres conférences mondiales seront contactés afin que les données pertinentes concernant les différents pays puissent être échangées.

98-31544 (F)



/...

Les réponses au questionnaire doivent être envoyées le 30 avril 1998 au plus tard à l'adresse suivante :

Division de la promotion de la femme
Organisation des Nations Unies
Two UN Plaza, room 1216
New York, NY 10017
Fax : (212) 963-3463
E-mail : daw@un.org

Les questions formulées dans les pages qui suivent appellent des réponses qualitatives plutôt que quantitatives. On peut toutefois profiter de l'envoi de ce questionnaire pour communiquer les plus récentes statistiques ventilées par sexe et par âge ou pour signaler les indicateurs nationaux utilisés pour vérifier les résultats de l'action menée en faveur de l'égalité entre les sexes et de la promotion de la femme. Il n'existe pas actuellement dans le système des Nations Unies de liste commune d'indicateurs d'égalité entre les sexes et d'amélioration de la condition de la femme. L'annexe II du présent questionnaire propose, *uniquement à titre indicatif*, une liste de corpus de données/indicateurs qu'utilise l'ONU pour planifier et suivre ses activités dans le domaine du développement, en particulier en ce qui concerne la programmation par pays.

Le questionnaire ci-joint comporte trois parties. Dans la première partie, il est demandé d'analyser schématiquement et de façon concise (en 3 à 6 pages) les orientations du pays concerné et ce qui a été entrepris pour donner suite au Programme d'action. Cette vue d'ensemble devrait faire ressortir les principales réussites et les difficultés surmontées depuis l'adoption du Programme d'action.

La deuxième partie porte sur la suite donnée au Programme d'action dans le plan d'action national, et notamment sur l'affectation des ressources et les dispositions institutionnelles.

La troisième partie du questionnaire concerne plus précisément l'action menée dans les 12 domaines critiques du Programme d'action. Il y est notamment demandé de décrire les mesures, programmes et projets mis en place - mesures législatives, dispositifs volontaristes, création de nouveaux services ou amélioration des services existants et/ou campagnes de sensibilisation et, si des objectifs ou des stratégies spécifiques ont été définis, de préciser dans quelle mesure ils ont été réalisés ou appliqués. Cette troisième partie du questionnaire sollicite en outre des informations sur les actions envisagées, au niveau national et/ou international, pour assurer la réalisation intégrale du Programme d'action dans chaque domaine critique. Vous voudrez bien indiquer à ce propos tout nouvel engagement souscrit par votre gouvernement en vue de poursuivre la réalisation du Programme d'action et dire comment vous voyez la promotion de la femme et l'égalité entre les sexes dans votre pays au prochain millénaire.

/...

QUESTIONNAIRE

Première partie

Vue d'ensemble de l'action en faveur de l'égalité
entre les sexes et de la promotion de la femme

1. Faites un bref compte rendu analytique (en 3 à 6 pages) de l'action menée dans votre pays pour donner suite au Programme d'action de Beijing. Cet examen général, ou tableau d'ensemble, devrait notamment indiquer la politique de votre pays par rapport à l'objectif de parité hommes-femmes, et la prise en compte de cet objectif dans le plan d'action national et les autres plans ou stratégies. Vous pourriez par exemple préciser les éléments suivants :

Quelles sont les principales réussites et/ou avancées concrètes réalisées dans la mise en oeuvre du plan d'action national et/ou les politiques et programmes d'action en faveur de l'égalité entre les sexes et de la promotion de la femme¹?

La situation des femmes et des fillettes dans les secteurs non couverts par le plan d'action national s'est-elle améliorée ou dégradée depuis 1995? Pourquoi?

Les objectifs d'égalité entre les sexes et de promotion de la femme sont-ils prioritaires par rapport à d'autres objectifs d'intérêt général? Précisez.

Quelles sont les priorités de votre pays en ce qui concerne les domaines critiques du Programme d'action? Précisez.

Citez les domaines dans lesquels le souci de l'égalité des sexes a été le plus/le moins évident. Dans quels secteurs une démarche d'intégration des spécificités de chaque sexe est-elle appliquée? Illustrez votre propos avec des exemples de législation, de mesures, de pratiques optimales et d'enseignements tirés de l'expérience acquise.

L'intérêt porté à l'égalité entre les sexes et à la promotion de la femme a-t-il évolué depuis 1995 - dans les milieux gouvernementaux, l'opinion, les médias, les institutions universitaires? Veuillez expliquer concrètement la nature des changements.

En quoi l'évolution de la situation internationale - ajustements structurels, crise financière mondiale et/ou mondialisation des marchés par exemple - affecte-t-elle les femmes et les petites filles de votre pays?

¹ Si aucun plan d'action national n'a été présenté, veuillez mentionner les autres documents pertinents.

Deuxième partie

Mesures financières et institutionnelles

05

2. Veuillez indiquer les dimensions budgétaires de l'action en faveur de l'égalité entre les sexes et de la promotion de la femme. Vous pouvez préciser par exemple quel pourcentage du budget national va aux programmes et politiques visant spécifiquement les femmes. Ce pourcentage a-t-il augmenté ou diminué depuis 1995? Quel est, en pourcentage, l'apport des donateurs internationaux ou bilatéraux? Indiquez les mesures appliquées pour surveiller les dotations budgétaires des programmes contribuant à l'égalité entre les sexes et à la promotion de la femme.

3. a) Décrivez les structures et mécanismes mis en place pour systématiser l'action de prolongement et de réalisation du Programme d'action. Précisez s'il existe des mécanismes identiques pour donner suite à d'autres conférences comme le Sommet mondial pour le développement social ou la Conférence de Vienne sur les droits de l'homme.

b) Indiquez les dispositifs mis en place pour coordonner les différentes activités entreprises dans le sillage des grandes conférences mondiales.

c) Quel rôle jouent les organisations non gouvernementales (ONG) dans la planification et la définition des activités de suivi? Des représentants d'ONG participent-ils officiellement aux instances établies pour donner suite à la Conférence de Beijing?

- Budget d'Invest.

- Ressources additionnelles.

- Contribution des ONG

Troisième partie

Action entreprise dans les domaines critiques
du Programme d'action de Beijing²

A. Politiques, programmes et projets originaux
- exemples de pratiques optimales

4. Indiquez les pratiques optimales retenues et les actions originales entreprises par les pouvoirs publics ou d'autres acteurs (ONG, société civile, secteur privé) dans chacun des 12 domaines critiques en vue d'atteindre les objectifs fixés par le Programme d'action, en resituant ces initiatives par rapport au plan d'action national, et en donnant le cas échéant des exemples - mesures législatives, réformes, campagnes dans les médias, programmes ou projets pilotes. Veuillez énumérer en particulier tous les objectifs figurant dans le plan d'action national et autres plans connexes, et indiquer où en est leur réalisation. (Si par exemple l'un des objectifs est de nommer davantage de femmes dans les cabinets ministériels, dans quelle mesure y est-on parvenu?)

B. Obstacles rencontrés

5. Quels ont été les obstacles à surmonter, et quels enseignements ont été tirés de l'application des politiques et autres mesures adoptées dans chaque domaine critique? (Par exemple, l'entrée en vigueur de lois limitant les pratiques traditionnelles nuisibles à la santé des femmes et des petites filles n'a pas fait disparaître les pratiques en question, et il faut donc également envisager des campagnes de sensibilisation pour faire évoluer les comportements, ou encore le droit coutumier a été aligné sur la législation moderne lorsqu'il s'est avéré qu'il était discriminatoire à l'égard des femmes.)

*Traduction
du GED de la
Famille et
Lug*

C. Engagements en vue de nouvelles actions et initiatives

6. De nombreux gouvernements ont affirmé leur volonté d'agir lors de la Conférence de Beijing. Indiquez ce que fait votre gouvernement pour honorer les engagements particuliers qu'il a souscrits à cette occasion.

7. ~~Énumérez les nouveaux engagements pris par votre gouvernement depuis Beijing dans chacun des 12 domaines critiques et indiquez de quelle manière ils sont honorés, en précisant les nouveaux objectifs et les délais qui ont été fixés pour les atteindre. (Par exemple, accorder des crédits supplémentaires aux écoles primaires et aux pouvoirs locaux pour qu'ils sensibilisent les parents à la nécessité d'envoyer leurs filles à l'école; réviser la réglementation régissant les droits fonciers des hommes et des femmes; augmenter de moitié le nombre de policiers ayant la formation nécessaire pour intervenir en cas de violences commises dans les familles et dans les affaires de viol.)~~

Prospectives

² Les réponses peuvent être rédigées dans le même format que celles de l'annexe I, en utilisant tout l'espace nécessaire.

8. Indiquez toute autre action et initiative que votre gouvernement estime devoir ou pouvoir être engagée pour donner pleinement suite au Programme d'action au-delà de l'horizon 2000. Précisez celles qu'il a l'intention d'entreprendre et quand il envisage d'aller de l'avant.

9. Dites brièvement comment vous voyez la promotion et l'égalité des femmes au prochain millénaire.

ANNEXE 1*

<i>Domaines critiques</i>	<i>Exemples de mesures, programmes et projets dans les domaines critiques du Programme d'action de Beijing (indiquer les objectifs et les stratégies définis, ainsi que les résultats obtenus)</i>	<i>Exemples de difficultés rencontrées et enseignements tirés de l'expérience</i>	<i>Engagements concernant d'autres actions/initiatives</i>	<i>Divers</i>
I. Les femmes et la pauvreté				
II. Éducation et formation des femmes				
III. Les femmes et la santé				
IV. La violence à l'égard des femmes				

Les réponses peuvent être présentées dans ce format ou sous une autre forme, et leur longueur n'est pas limitée.

[Handwritten mark]

<i>Domaines critiques</i>	<i>Exemples de mesures, programmes et projets dans les domaines critiques du Programme d'action de Beijing (indiquer les objectifs et les stratégies définis, ainsi que les résultats obtenus)</i>	<i>Exemples de difficultés rencontrées et l'expérience</i>	<i>Engagements concernant d'autres actions/initiatives</i>	<i>Divers</i>
V. Les femmes et les conflits armés				
VI. Les femmes et l'économie				
VII. Les femmes, le pouvoir et les responsabilités de décision				
VIII. Les mécanismes institutionnels de promotion de la femme				
IX. Les droits fondamentaux des femmes				

ANNEXE II

Corpus de données/indicateurs communs pour mesurer
les progrès en matière de développement

On trouvera ci-après la liste générale des corpus de données/indicateurs utilisés dans le système des Nations Unies pour planifier le développement et suivre les progrès réalisés dans ce domaine. Cette liste est proposée *uniquement à titre indicatif*. L'ONU dispose déjà d'une grande partie de ces informations. Pour être utiles, toutes les données devraient être ventilées par sexe et par âge afin de faire ressortir toute disparité entre les hommes et les femmes. Si des recensements ou des enquêtes ont récemment été effectués dans ces domaines, veuillez communiquer les statistiques correspondantes.

Population et taux de fécondité

Taille de la population

Population âgée de 0 à 4 ans; 0 à 14 ans; 15 à 59 ans; 60 ans et plus

Distribution population urbaine/population rurale

Taux de croissance démographique dans le groupe des 15-24 ans

Taux de fécondité global

Taux de fécondité des femmes âgées de 15 à 19 ans

Égalité des sexes dans le domaine de l'éducation

Pourcentage de filles dans les écoles primaires et secondaires

Pourcentage de femmes sachant lire et écrire, comparé au taux d'alphabétisme de la population masculine

Mortalité

Espérance de vie à la naissance

Taux de mortalité infantile

Taux de mortalité des moins de 5 ans

Taux de mortalité maternelle

Activité économique

Taux de chômage

Rapport emplois/population

Pourcentage d'actifs travaillant dans l'agriculture, l'industrie et le secteur tertiaire

Pourcentage de travailleurs dans la population âgée de 10 à 14 ans

Santé

Population ayant accès aux services de santé

Santé en matière de reproduction

Taux d'utilisation de la contraception

Pourcentage d'accouchements pratiqués par des professionnels de la santé qualifiés

Prévalence du VIH dans la population adulte

Prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans

Économie

PNB; PNB par habitant

PIB par habitant

Revenus et pauvreté

Revenus des ménages, par tête

Pourcentage de la population vivant en-dessous du seuil de pauvreté

Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans

Éducation

Taux d'alphabétisme des 15-24 ans

Taux net de scolarisation primaire

Pourcentage d'élèves terminant leur 4^e année de scolarité/admis en 5^e année

Taux net de scolarisation secondaire

Nombre moyen d'années de scolarité

Logement et environnement

Surface d'habitation par personne

Nombre d'occupants par pièce (cuisine et salle de bains non comprises)

Pourcentage de la population disposant d'installations sanitaires adéquates

Pourcentage de la population ayant accès à de l'eau de boisson non polluée

Pourcentage de la population ayant l'électricité

Pourcentage de la population ne disposant que de combustibles traditionnels

Terres arables par habitant

Sécurité des personnes et justice sociale

Nombre de victimes de violences par 1 000 habitants

Nombre de détenus par 100 000 habitants